

Répartition des marges

« Faisons table rase des méthodes et des lois pour mieux protéger les agriculteurs »

Consultant en stratégie des filières alimentaires, maître de conférences et chercheur en sciences de gestion à l'université de Bretagne, Olivier Mevel s'est porté candidat pour présider l'observatoire de la formation des prix et des marges. Selon lui, les chiffres actuels ne reflètent absolument pas la réalité de la répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire. Il défend un changement radical de méthode, mais aussi une révision profonde de la loi de modernisation de l'économie, pour rééquilibrer le rapport de force en faveur des agriculteurs.

Par **OLIVIER MEVEL**, consultant en stratégie des filières alimentaires, maître de conférences et chercheur en sciences de gestion à l'université de Bretagne // redaction@terre-net.fr

« Je me suis porté candidat à la présidence de l'observatoire de la formation des prix et des marges car je suis un enseignant-chercheur en colère. Je constate sur le terrain que l'amont du secteur agroalimentaire est confronté depuis très longtemps à d'énormes difficultés. Je m'aperçois aussi que le modèle théorique, prôné par l'observatoire, n'en rend absolument pas compte.

Dans la brique, c'est le même lait !

Pourquoi la méthode utilisée depuis 2010 n'est-elle pas capable de mettre en lumière les problèmes observés dans les filières agricoles étudiées ? Simplement parce que ce n'est pas la bonne. Mes détracteurs disent que mon analyse n'est pas consensuelle. Cependant, à quoi bon chercher le consensus quand la situation est à ce point critique pour les exploitants agricoles et si facile pour les distributeurs ?

Prenez le lait demi-écrémé UHT. Pour ce produit comme pour les autres denrées agroalimentaires, s'est développée au fil des décennies l'association industriels-distributeurs, les deux maillons de la chaîne alimentaire à profiter le plus de la situation.

Au sein de cette "association", les deux principales marques de lait UHT disponibles dans les linéaires, Lactel et Candia, commercialisent la brique d'un litre 84 centimes environ. Face à eux se mettent en place de nouvelles démarches, telles que le lait équitable Faire France ou le lait "C'est qui le patron ?".

L'une comme l'autre proposent un lait présenté un peu différemment, vendu 99 centimes d'euros. Mais à l'intérieur de la brique, c'est le même lait ! Comment



Selon Olivier Mevel, « il serait tout à fait envisageable de fixer un prix du lait français pour le marché français ».

peuvent-elles atteindre ce prix alors que les deux leaders du secteur sont incapables de dépasser 84 centimes ?

En tous cas, elles sont en train de montrer que la vieille association industriels-GMS est relativement inefficace, car elle n'offre pas aux éleveurs une bonne répartition des marges. Au regard de ce type d'action, les producteurs doivent avoir conscience du chemin qu'ils ont parcouru pour améliorer leurs relations avec les consommateurs. L'intérêt de ces derniers pour les produits locaux ou de proximité est croissant. Ils s'orientent d'ailleurs de plus en plus vers une consommation socialement responsable et soutiennent les initiatives qui valorisent le revenu des agriculteurs. Il faut en profiter et poursuivre les efforts dans ce sens. Plus généralement, les GMS dé-

gagent en moyenne 180 € d'excédent brut d'exploitation pour 1 000 l de lait. Pourquoi l'observatoire accepte-t-il qu'elles déduisent l'ensemble de leurs charges fixes et variables, et fournissent ainsi des chiffres tronqués de marges nettes ? Une brique de lait génère très peu de charges. Pour les distributeurs, c'est de l'or blanc !

De l'or blanc pour les distributeurs

Lorsqu'on mesure la rentabilité des supermarchés, on oublie que les enseignes ont démembré la propriété. Chaque magasin doit payer un loyer au propriétaire des murs. Ces charges, qui illustrent le train de vie important des grandes surfaces, viennent artificiellement plomber le résultat net. Il